



Conformément à la Loi cantonale sur l'information, le Comité de direction de l'AERA communique les décisions d'intérêt général prises au cours du 1^{er} trimestre 2023

Dans sa séance du 9 janvier 2023, le CODIR

A décidé de suivre les recommandations d'adjudication formulées dans les rapports d'évaluation des appels d'offre et a adjugé le mandat de suivi environnemental de réalisation (SER) de la STEP à HW Romandie SA à Montreux.

Dans sa séance du 13 février 2023, le CODIR

A validé la procédure choisie pour l'appel d'offres électricité pour les mises à terre et installations provisoires à mener dans le cadre du projet de STEP, ainsi que les critères d'adjudication et les entreprises retenues.

A validé la procédure choisie pour les appels d'offres d'ingénieurs à mener dans le cadre du projet de transport Yvorne-Aigle, ainsi que la technologie proposée pour les stations de pompes (STAP).

Dans sa séance du 13 mars 2023, le CODIR

A décidé d'adjuger les prestations de BAMO pour la phase réalisation à RWB Vaud SA à Lavey-les-Bains.

A décidé d'adjuger l'avenant concernant la co-digestion au groupement BG-CSD-Alberti dans le cadre du projet de STEP.

A décidé de proposer une indemnité à l'agriculteur de la parcelle voisine de la STEP pour la pose de piézomètres sur son terrain.

A validé que le début des travaux préparatoires et de la base vie pour le projet de la STEP démarre dès que possible.

A validé la demande d'offres pour une étude acoustique de la station de turbinage dans le cadre du projet Leysin-Aigle.

A validé les bureaux invités, le comité d'évaluation, le calendrier de procédure et les critères d'évaluation pour l'appel d'offres mandataires à mener dans le cadre du projet de transport Yvorne-Aigle.